

COOP'infos 06

GESTION des coop

Bulletin d'information de l'Association Départementale
de l'Office Central de la Coopération à l'École
des ALPES-MARITIMES

RENTREE 2018

AFFILIATIONS OCCE

Ceux qui avaient retourné leur fiche pré-affiliation pour la rentrée sont d'ores et déjà couverts par le contrat d'assurance MAE_MAIF-OCCE. Ils devront toutefois renseigner la fiche d'affiliation 18-19 en ligne sur le site OCCE06 (délai jusqu'au 30 septembre) puis retourner une version éditée papier signée. .

Ceux qui n'avaient pas retourné la fiche pré-affiliation doivent s'affilier au plus vite pour bénéficier de la couverture juridique occe, de la couverture assurance, du renouvellement des délégations de signature pour le compte bancaire. . >> Voir ESPACE RESERVE DU SITE OCCE POUR AFFILIATION

LE MANDATAIRE A CHANGE

Sur le site OCCE06 > ESPACE RESERVE > gestion de la coop.... Tout y est – Ne perdez pas de temps.

GESTION : clôture 2017-2018

Le compte rendu financier (CRF) 17-18 doit être imprimé, signé et retourné à l'OCCE pour le 30 septembre. Recopier si nécessaire le bilan simplifié qui apparaît à l'écran de COMPTA+ .

Joindre à votre CRF copie du dernier extrait de compte bancaire (31/8 /2018).

Soumettre comptes à une commission de vérification (3 /4 membres dont deux parents élus Conseil d'école).

Rentrée 2018-19 LA COMPTA DE LA COOP D'ECOLE et les classes

Tous les comptes des régies- coop de classes qui géraient des fonds (gestion déconcentrée) ont dû mettre leur caisse à zéro avant le 31 août : le reliquat de chaque régie-coop avait dû être versé à la coop centrale.

Deux outils désormais possibles pour la tenue de la comptabilité de la coopérative scolaire

Après bilan de l'utilisation de l'outil numérique COMPTA+ , cette année nous proposerons deux outils possibles pour la comptabilité de la coopérative scolaire.

COMPTA+06 Ecole VERSION rentrée 2018 cahier de comptabilité sous LibreOffice version5 minimum en téléchargement. Version simplifiée, en cohérence avec le nouvel outil Comptaweb proposé (la fonction fanalytique n'est plus en service). Suivi des dépenses faites pour les classés possible.

COMPTA COOP WEB (nouvel outil) : cahier de comptabilité en ligne à partir d'une licence délivrée par l'OCCE06. Pas de problème de compatibilité, avec le matériel de l'école. Ergonomie plus aisée. Connexion à internet. Identifiant et code d'accès fournis. Sauvegarde des données sur serveur.

Cahier numérique Régie-coop pour les classes quand la gestion est déconcentrée*.

Outils mis (gratuitement) à disposition le jeudi 13 septembre.

Des « guides » (aide en ligne) seront disponibles sur le site internet de l'OCCE06.

NB/ les participations volontaires des familles recueillies en début d'année sont désormais obligatoirement remises au mandataire qui les enregistre dans la compta de la coop d'école.

()De nombreuses écoles ont choisi un mode de gestion centralisé, à savoir toutes les recettes et dépenses gérées sur le compte bancaire et la caisse de la coopérative d'école. Le mandataire peut rembourser une dépense faite par un enseignant pour sa coop de classe (mais plus d'avance ponctuelle). La possibilité d'accorder des avances en régie demeure mais dès lors qu'un enseignant tuteur d'une coop de classe veut disposer d'une avance, il lui faut tenir une comptabilité de régie-coop de classe et nous sommes en gestion déconcentrée. Il recevra des versements d'avances successives qu'il soldera en fin d'année. Les équipes (Conseil de coopérative) gardent le choix de leur organisation : centralisée ou déconcentrée.*